



Rapporteur : Christian Dutreil
Commission Tourisme
Bureau 29 juin 2021

ECONOMIE

Les conditions favorables à la reprise d'activité touristique en région pour 2021

Conscient de l'importance du tourisme pour l'économie régionale et fortement préoccupé par sa dégradation due aux conséquences de la pandémie de la COVID 19, le CESER s'est penché sur les conditions propices pour assurer la reprise de l'activité touristique pour l'année 2021, en complémentarité des dispositifs menés par la Région.

Dans cette perspective, le CESER s'est appuyé sur les impacts de la crise sanitaire sur l'activité touristique en région et sur l'évaluation des actions mises en place en 2020 par les professionnels.

Les constats

Le tourisme régional : un secteur très touché par la pandémie :

En 2020, la crise sanitaire a entraîné une baisse importante du chiffre d'affaires de l'activité touristique avec - 57 % sur le revenu par chambre disponible, une chute de plus de 50 % de la clientèle internationale et des secteurs en panne dont l'événementiel et le tourisme d'affaires (80 % de perte d'activité).

Pour faire face à cette crise inédite, la Région a mis en place dès le début de l'année 2020, une stratégie collective et offensive qui a mobilisé les institutionnels et les professionnels à travers un plan de relance dédié de 21 M€, une campagne de communication sur le marché français, des dispositifs spécifiques et des aides pour soutenir les entreprises et les professionnels du secteur (65 M€ au total).

En 2021 : en dépit d'un contexte sanitaire toujours incertain la Région poursuit sa stratégie pour accompagner et encourager le retour à la vie touristique en région avec un plan de relance sur trois fronts la France, l'Europe et le terrain et des dispositifs incitatifs pour relancer le tourisme.

L'évaluation des dispositifs mis en place en 2020 par les professionnels du secteur a démontré :

- Une stratégie régionale de communication et une dynamique collective efficaces avec un taux de fréquentation hôtelière de +19,3 % (par rapport à 2019) pour l'été 2020 mais sans pour autant compenser la baisse de fréquentation touristique de l'arrière-saison et de la saison hivernale.

- Un soutien financier pour les entreprises et les professionnels du secteur qui a permis de protéger une majorité d'emplois grâce aux aides de l'Etat et de la Région avec néanmoins des pertes importantes dans l'hôtellerie du luxe dues à la baisse de la clientèle internationale, une diminution du pouvoir d'achat pour les salariés du secteur, une aggravation de la précarité pour la majorité des saisonniers et des pertes de compétences avec des réorientations professionnelles.
- Une sur fréquentation touristique sur les sites emblématiques au cours de l'été avec des comportements inappropriés.

Les principaux enjeux

- Un enjeu de sécurité et de qualité de l'offre pour les touristes compte tenu du contexte sanitaire encore fragile et de l'importance de l'accueil pour répondre aux attentes des touristes et des évolutions de la consommation touristique.
- Un enjeu financier et stratégique pour les entreprises du fait de la baisse prévisible de la fréquentation touristique par manque de clientèle étrangère, de l'insuffisance de fonds de roulement préjudiciables à leur investissement et des difficultés de recrutement.
- Un enjeu d'attractivité, de développement durable et de gouvernance pour le territoire régional.

Les propositions

Pour assurer une reprise d'activité dans de bonnes conditions, le CESER préconise la nécessité d'une politique encourageant l'activité touristique sur toute l'année avec des mesures en deux temps :

1 - A court terme

Dans le cadre de la campagne de communication du CRT de 2021 :

- Promouvoir un tourisme intrarégional et durable pour tous types d'opérateurs, de clientèles et de manière diversifiée en termes d'offres.
- Valoriser les destinations en sensibilisant les professionnels et les touristes à leur protection et en privilégiant la fréquentation sur l'ensemble de l'année.

Dans le cadre de l'action régionale :

- **Sécuriser et attirer les touristes dans une démarche de développement durable** par :
 - L'accompagnement des professionnels pour faciliter la mise en place de conditions sanitaires adaptées dans les établissements.
 - L'accès aux informations sur les services de santé dans les lieux d'hébergement pour répondre aux besoins de sécurité sanitaire des touristes et sur les modalités de prise en charge pour la clientèle internationale.
 - Une meilleure réponse au souci d'exigence des touristes en misant sur la qualité de l'accueil avec une offre de loisirs adaptée et sécurisée.
 - Une sensibilisation des touristes au tourisme durable à travers une information grand public sur les sites à découvrir à proximité des lieux emblématiques afin d'éviter leur sur fréquentation.
- **Encourager la fréquentation tout au long de l'année** en :
 - Elargissant les dispositifs régionaux mis en place pour le printemps, à l'automne prochain (bol d'air, billets solidaires ...)
 - Renforçant les classes de découverte et l'accès aux vacances pour les publics seniors à l'instar de l'accord signé par la Région avec l'Agence Nationale Chèques Vacances et pour les personnes en situation de handicap.
- **Soutenir les professionnels du tourisme** par :
 - Une information sur tous les dispositifs d'aides aux entreprises du secteur
 - Le prolongement des mesures dédiées au renforcement des fonds propres pour les entreprises dans des délais plus rapides pour leur permettre d'investir dans l'acquisition d'équipements innovants protecteurs pour créer les conditions sanitaires adaptées à la reprise d'activité, de poursuivre leur digitalisation et/ou rénover en vue de leur verdissement
 - Un soutien logistique pour faciliter le recrutement des saisonniers à travers le portail régional dédié aux entreprises
 - Une meilleure communication sur l'ouverture de certains établissements comme les villages-vacances
 - L'accompagnement par la formation pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent rejoindre le secteur de l'hôtellerie restauration ou pour ceux qui souhaitent intégrer un autre secteur d'activité
 - Le déploiement de dispositifs visant à faciliter l'accès au logement des saisonniers en appliquant sur les territoires concernés la réglementation de la loi montagne.

2 - A moyen et long terme

- **Elargir l'offre**, à travers :
 - Le développement d'une offre de proximité en favorisant le tourisme de terroir pour découvrir l'identité culturelle des destinations régionales.
 - La structuration de l'hôtellerie de plein air, par :
 - L'organisation d'une filière dédiée aux camping-cars, avec la mise en place d'un plan d'accueil régional, impliquant les professionnels du secteur et le CRT, pour en assurer la promotion et renforcer les retombées économiques sur les campings.
 - Le déploiement du plan vélo mis en place dans le cadre du plan climat avec des circuits adaptés à proximité des campings.
 - Le soutien au secteur de l'évènementiel à travers les différentes manifestations en lien avec les autres filières économiques et son déploiement sur l'ensemble du territoire à travers un écosystème adapté en termes de transports et d'infrastructures d'accueil.
 - Le renforcement d'outils de recherche et de développement pour les professionnels pour mettre en œuvre des pratiques innovantes en lien avec les évolutions des attentes et de consommation des touristes.
 - L'accompagnement à la professionnalisation des acteurs du tourisme qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'offre d'hébergement.
 - La valorisation de l'ensemble des acteurs économiques du territoire qui, par leurs pratiques, contribuent au développement du tourisme de proximité (artisanat, agriculture, culture, évènementiel...).
 - La mise en cohérence des stratégies touristiques sur le territoire régional avec le renforcement des partenariats entre acteurs publics et privés dans une approche de développement durable.
- **Tirer les expériences de cette période inédite**, en :
 - Valorisant les bonnes pratiques qui contribuent au tourisme durable en s'appuyant sur le label parcs régionaux et par le soutien aux activités diversifiées de pleine nature.
 - Favorisant la pluri compétences par la formation pour les professionnels du secteur.
 - Encourageant les fédérations professionnelles à réfléchir sur l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des salariés du tourisme en lien avec les évolutions de la société pour faciliter le recrutement et fidéliser les emplois.
 - Revisitant [la gouvernance de la gestion touristique dans une approche partagée de développement durable](#) (cf. avis CESER 10 juillet 2020).

